

**Date de convocation :**  
**02 mars 2018**

Nombre de conseillers  
en exercice : 14

Délibération du Conseil  
Municipal  
(D.C.M.) N° 3.8  
  
Prolongation du délai de  
réalisation d'un chantier de  
la Maison de la Santé

L'an deux mille dix-huit et le douze mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

**Présents :** MM. SANS, RAMEAU, Mme GERARD, Mme SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO (Proc.), Mmes AIMONE-CAT, M. ROUCH.

**Absente :** Mme TONELLO.

**Absente excusée :** Mme CAHUZAC (Proc. à M. RAMEAU).

**Madame DALLA-ZANNA Rosanna** est élue secrétaire.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prolonger le délai de réalisation de l'extension de la Maison de la Santé. Il précise que cette prolongation du délai global de réalisation de l'opération, avec report de la date de livraison des ouvrages est induite par la prise en compte des délais nécessaires au séchage du plancher de la toiture terrasse avant mise en oeuvre du complexe d'étanchéité et de la chape ciment et pose du revêtement de sol caoutchouc. Il ajoute qu'en raison des intempéries de cet hiver, le délai d'exécution tous corps d'état a dû être repoussé et que par conséquent la livraison des travaux est reportée au 26 janvier 2018.

Monsieur le Maire indique que cette décision concerne l'ensemble des entreprises, soit :

- LOT 1 - GALLART BATIMENT (Démolition, GO, Réseaux, Etanchéité) ;
- LOT 2 - LOUGARRE (Menuiserie, Aluminium & Bois, Bardage) ;
- LOT 3 - OLIVEIRA-ROGEL (cloison, Plafonds, Isolation, Chape, Faïence) ;
- LOT 4 - LORENZI (Peinture, Revêtements souples, Nettoyage) ;
- LOT 5 - EUROCLIMS (Plomberie, Sanitaire, Ventilation) ;
- LOT 6 - ECBC (Electricité, Chauffage électrique).

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents décide de prolonger le délai de réalisation de l'extension de la Maison de la Santé et de reporter la livraison des travaux au 26 janvier 2018.

.../...

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.  
Affiché le **15 mars 2018**

Pour extrait conforme,  
En Mairie, le **13 mars 2018**

Le Maire,  
Christian SANS

